

**Appel d'offres**

**VILLE DE MONTRÉAL**

Arrondissement d'Anjou  
Direction des travaux publics

Des soumissions sont demandées et devront être reçues avant **11 heures**, à la date ci-dessous mentionnée, à l'adresse suivante : **Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens et du greffe, arrondissement d'Anjou, au 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine, Anjou (Québec) H1K 4B9 (à l'attention de madame Louise Goudreault).**

<b>Catégorie :</b>	Travaux
<b>Appel d'offres :</b>	2017-03
<b>Descriptif :</b>	Aménagement de modules d'entraînement dans le secteur du parc Talcy et installation de 7 balancelles dans différents parcs de l'arrondissement d'Anjou
<b>Date d'ouverture :</b>	Le mardi 14 mars 2017
<b>Dépôt de garantie :</b>	10 % de la valeur de la soumission
<b>Renseignements :</b>	Pour toute question s'adresser à : <a href="mailto:louise_goudreault@ville.montreal.qc.ca">louise_goudreault@ville.montreal.qc.ca</a>
<b>Documents :</b>	Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 23 février 2017 sur le SEAO.

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web [www.seao.ca](http://www.seao.ca). Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement à l'endroit susmentionné, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelques natures que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Montréal, le 23 février 2017

La secrétaire d'arrondissement  
Louise Goudreault

---

Journaux de publication : Le Devoir\_✓\_